Déchets à l'université : produire moins et trier mieux !



2 décembre 2016 par Fabien Thoumire Fiches pratiques 1664 visites

Description brève

Depuis 2009 , l'Université de Rouen Normandie a mis en œuvre une démarche de tri sélectif de tous ses déchets sur l'ensemble de ses campus. Au-delà de l'équipement de chaque bureau d'une poubelle spécifique pour les déchets recyclables, un travail de collaboration important est mené avec les collectivités territoriales (en particulier la Métropole de Rouen Normandie) afin d'améliorer le tri des déchets produits par l'établissement. Deux contrôles par an sont ainsi réalisés par les services de la Métropole afin d'orienter au mieux les consignes de tri.
Le taux de recyclage des déchets est compris entre 11% et 25% selon les sites. Si l'on considère que 70 à 80% des déchets produits par les services administratifs et les enseignements sont constitués de papiers et/ou de cartons, il est tout à fait envisageable d'améliorer la gestion et le traitement des déchets de l'établissement.

Pour améliorer la performance du tri de l'ensemble des personnels de l'université, il a été décidé de réaliser et diffuser de façon systématique un guide du bon tri. Ce guide, élaboré en partenariat avec la Direction de la Prévention des Risques, recense l'ensemble des déchets (banals et dangereux) et facilite l'identification de la procédure à adopter pour son traitement et sa collecte. Ce document, qui prend la forme d'une petite réglette coulissante, a été diffusé dans tous les bulletins de salaire et est systématiquement distribué lors de la journée d'accueil des nouveaux arrivants.

Au regard de la diversité et de la spécificité de certains déchets issus des laboratoires de recherche et des travaux scientifiques d'enseignement, l'Université de Rouen Normandie a créé depuis 2001 un poste à temps plein dédié à la coordination de ces déchets dangereux.
La fonction principale de ce poste est le tri et l'identification des différents types de déchets afin que ceux-ci soient traités selon leurs principales caractéristiques tout en veillant à la mise en conformité avec la réglementation sur le transport des matières dangereuses.
Un inventaire hebdomadaire est réalisé dans les différents locaux de stockage permettant ainsi de suivre la quantité de déchets par unité et ainsi préparer les collectes. Chaque déchet est suivi spécifiquement grâce à un bordereau de suivi qui est ensuite archivé à la Direction de la Prévention des Risques.
Trier correctement ces déchets spécifiques à la source permet de les traiter de la façon la plus efficace possible tout en évitant les risques de pollution de l'air, de l'eau et des sols.

Éléments facilitateurs pour l'initiative

– Rapprochement avec le CHU de Rouen qui avait déjà initié un guide du bon tri
– Création d'un groupe de travail afin d'identifier l'ensemble des déchets produits par l'établissement
– Diffusion massive et régulière du document

Freins, difficultés rencontrées et solutions

– Malgré une diffusion massive "institutionnelle" (distribué avec le bulletin de salaire), encore de trop nombreuses personnes affirment de pas être informées des consignes de tri.
– La sensibilisation au tri des déchets et à la diminution de la production est un travail qui ne se termine jamais. Le gisement est diffus (établissement multi-sites) et permanent. Cela nécessite beaucoup de temps à y consacrer ce qui n'est pas toujours possible

Bilan

– Les résultats sont parfois décevants. Les taux de recyclage augmentent mais les volumes de production de déchets aussi.

Caractérisation de l'action selon les 5 compétences DD&RS

- Compétence collective (communication, gouvernance, parties prenantes, solidarité, diversité..)

Objectifs de la ou les actions décrites

- Etablir des modes de consommation et de production durables (ODD n°12 - Economie)

Contacter l'auteur

Informations générales

- Institution : Université de Rouen Normandie
- Contact : Fabien THOUMIRE
- Axe : Gestion environnementale
- Domaine d'action : Déchets
- Partenaires : Collectivités territoriales - CHU de Rouen
- Échelle territoriale : Ensemble des sites universitaires
- Budget : 1 poste ASI à temps plein + 3000€ édition du guide du "bon tri"
- Direction en charge du projet dans l'établissement et contact : Mission Responsabilité Sociétale et Développement Durable
- Licence : CC by-sa